



COFEPAC

COMITÉ FRANÇAIS DE L'EMBALLAGE PAPIER CARTON

Rapport
d'activité
2008



accompagner la **V**ie



En 2008, les travaux du Grenelle Environnement ont concerné pour une large part le secteur de l'emballage avec les traditionnelles questions concernant l'utilité des emballages, leur réduction, la gestion de leur fin de vie, mais aussi les engagements et les nouveaux objectifs de valorisation ; tous ces éléments devant se traduire dans de nouveaux textes.

C'est le moment où, à l'occasion du Salon de l'Emballage 2008, l'industrie française des emballages papier-carton, rassemblée dans Cofepac, réaffirmait sa présence, son unité et son leadership dans le monde de l'emballage en présentant sur son stand sa vision de la boucle emballage papier-carton, fondée sur la réutilisation de la matière par recyclage.

Il faut rappeler que la création de Cofepac, au-delà du constat de l'existence d'une famille d'emballages fondée sur un même matériau, la cellulose, avait été réalisée pour faire connaître le poids de cette industrie présente dans la quasi totalité des secteurs utilisateurs et pour accroître sa visibilité, réduite du fait de la place considérable en son sein des emballages tertiaires et de celle relativement modeste des emballages ménagers papier-carton.

Son poids dans le monde de l'emballage et son caractère universel confèrent à l'emballage papier-carton une responsabilité particulière dans les problématiques touchant ce secteur et qui ont été largement évoquées au cours du Grenelle Environnement. Cela d'autant plus que l'industrie réunie dans Cofepac a fait preuve d'un sens tout particulier de la responsabilité et d'un engagement résolu tant au niveau de la fin de vie des emballages papier-carton (création de Revipac, garantie de reprise), qu'au niveau de la fermeture de la boucle matière (4 emballages sur 5 recyclés en 2008) ou de l'hygiène et la sécurité des emballages alimentaires (charte Ania/Clife, travaux du Club Mcas ...).

Ainsi, 2008 a vu la filière réaffirmer au cours du Grenelle Environnement, avec toutes les parties prenantes, sa volonté de contribuer à l'amélioration constante des emballages, à leur recyclabilité, et à la meilleure information environnementale des utilisateurs.

Ces travaux restent d'autant plus nécessaires à un moment où, à l'image des autres acteurs économiques, l'industrie de l'emballage papier-carton est frappée d'une crise sévère, qui nécessite la mobilisation des énergies et la recherche de solutions innovantes contribuant à la réduction des impacts environnementaux des produits et de leurs emballages et, in fine, à une société durable.

En 2009, malgré la crise, l'industrie des emballages papier-carton restera plus que jamais engagée aux côtés de ses partenaires pour construire la société de demain.

Stéphane Thiollier
Président de COFEPAC

Cofepac : Un acteur majeur de la filière l'emballage

Créé en 1992 par les producteurs de papier-carton d'emballage et par les fabricants d'emballages papier-carton, le Comité Français de l'Emballage Papier Carton (COFEPAC) s'est vu assigner comme objectif premier de mettre en valeur la présence en France d'une chaîne intégrée au service de l'emballage. Cette démarche résultait de la volonté des acteurs de cette industrie de fédérer leurs compétences pour assumer les responsabilités qui incombent à un matériau d'emballage leader.

Ce regroupement, fondé sur une forte synergie entre l'amont et l'aval de la filière, s'articulait autour de trois grands types d'application et une des gammes de produits les plus complètes du marché, tant au niveau national que mondial :

- Les papiers d'emballages souples utilisés dans la sacherie, les papiers de pliage ainsi que tous supports de complexage ou d'enduction.
- Les cartons plats et leurs nombreuses déclinaisons dans la fabrication de cartonnages (boîte pliante, PLV, boîte recouverte...).
- Les papiers pour ondulé, base du carton ondulé qui servent principalement aux emballages industriels et commerciaux ainsi qu'aux PLV et aux emballages de présentation.

La multiplicité des formes, aspects, textures, surfaces, que propose l'emballage papier-carton lui confère un usage quasi universel. Ainsi est-il tout aussi présent dans le secteur de l'emballage de regroupement et de transport (3/4 des volumes), que dans celui des emballages ménagers, que ce soit de produits alimentaires, y compris liquides – qui représente plus de la moitié de ses volumes – ou de produits

de santé-beauté, d'entretien, d'équipement de la maison, ainsi que de loisirs...

Ce statut de "généraliste" de l'emballage papier-carton tient très largement aux caractéristiques du matériau lui-même : souplesse d'utilisation, caractère économique, légèreté des systèmes d'emballage, innovations constantes et services renouvelés aux consommateurs, sécurité alimentaire, recyclage effectif. Qualités qui font du papier carton d'emballage non seulement le matériau prépondérant de l'industrie papetière mondiale (48 % de la production), mais également le matériau le plus utilisé dans l'emballage (36 % en poids des emballages produits).

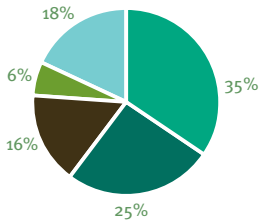
Très tôt sensibilisés aux attentes nouvelles de la société en matière de développement raisonné de la croissance, les industriels de ce secteur ont exploité les qualités naturelles de leurs produits liées à celles de leur matière première renouvelable, la cellulose, tout en optimisant son usage par sa réutilisation par recyclage (près des 3/4 de la matière constamment employée à déjà été utilisée au moins une fois). Cette industrie s'est aussi engagée dans la voie de "l'éco-process" afin de limiter ses impacts sur les ressources naturelles et protéger l'eau, l'air et le sol. Surtout, les industriels de la filière ont pris leur part de responsabilités dans la gestion de la fin de vie des emballages papier-carton en s'engageant à reprendre et à recycler tous les emballages usagés, collectés et triés. Ainsi, en France, ce sont 4 emballages papier-carton sur 5 qui sont désormais recyclés. Aujourd'hui, COFEPAC représente 620 entreprises pour un effectif de 33 000 salariés, et un chiffre d'affaires consolidé (2008) de 6,3 milliards d'euros.

Matériaux (en % du CA)	bois	métal	plastiques	verre	papier carton
Alimentaire liquide	11	8	30	74	11
Alimentaire non liquide	35	70	33	14	41
Santé beauté	3	9	13	12	11
Autres secteurs	51	13	24	0	37
Total	100%	100%	100%	100%	100%

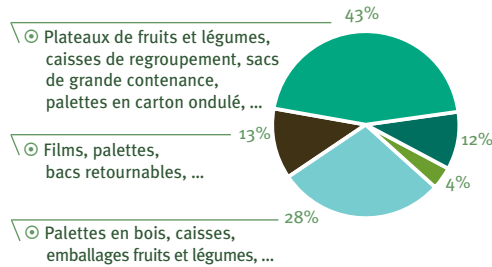
Répartition globale des emballages papier carton

- 3/4 emballages de transport
- 1/4 emballages ménagers

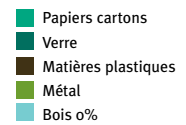
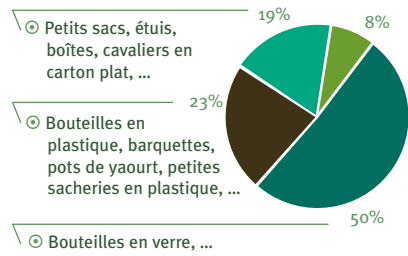
Tonnage de chaque matériau d'emballage mis sur le marché en 2006 (12,7 millions de tonnes)



Emballages "industriels et commerciaux" en 2006 (8,3 millions de tonnes - estimation)

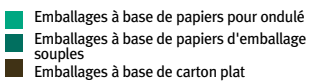
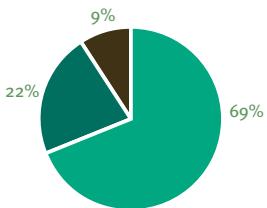


Emballages "ménagers" en 2006 (4,4 millions de tonnes - estimation)

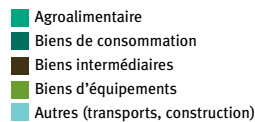
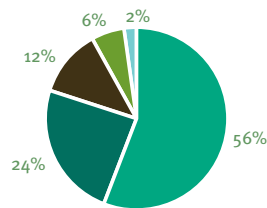


source : ADEME, COFEPAC

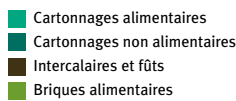
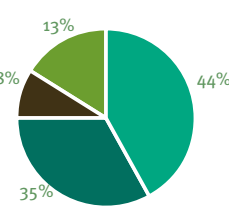
Emballages papier-carton mis sur le marché en 2007 (4,3 millions de tonnes)



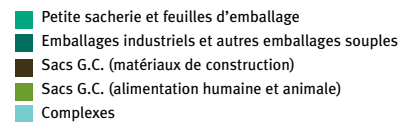
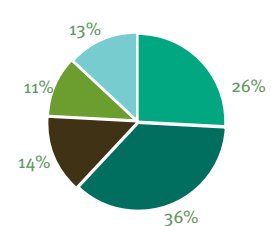
Emballages en carton ondulé mis sur le marché en 2007



Emballages à base de carton plat mis sur le marché en 2007



Emballages à base de papiers d'emballages souples mis sur le marché en 2007



source : COFEPAC

Cofepac : Résultats 2008

Un contexte économique très difficile, surtout en fin d'année

Le ralentissement de l'économie mondiale engagé fin 2007 s'est accéléré en 2008, en particulier à compter de l'été. À des degrés divers et avec des décalages dans le temps, toutes les grandes zones économiques ont connu une dégradation de l'activité : marquée en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, plus modérée dans les nouveaux pays industrialisés qui ont continué d'enregistrer des taux de croissance assez corrects. Cette différence a permis à certains pays et secteurs industriels d'amortir le choc économique.

Ce ralentissement économique a également provoqué une baisse marquée des prix de l'énergie et des matières premières, notamment celles utilisées par l'industrie papetière (pâtes et papiers cartons récupérés), à compter de novembre.

Dans le même temps, la baisse corrélative de la demande mondiale en énergie s'est traduite par une chute des prix du pétrole (de 143 dollars en juillet à 50 dollars le baril en décembre) ; en revanche, les indices de prix du gaz ont plus tardé à marquer une inflexion; celle-ci n'est intervenue qu'en toute fin d'année.

Dans la zone euro, l'activité économique a été un peu plus favorable durant le 1^{er} semestre 2008, avant de fléchir très nettement dès septembre et surtout en fin d'année. Ce recul trouve ses causes dans la baisse des investissements, notamment dans l'immobilier, dans la stagnation de la consommation du fait d'un moindre pouvoir d'achat des acteurs économiques en Europe et dans la réduction des exportations en raison de la perte de compétitivité résultant d'un dollar encore faible et, fait nouveau, de la dévaluation de certaines monnaies européennes pouvant aller jusqu'à 35%.

Dans ce contexte très difficile, l'économie française a connu une croissance limitée de +0,7 % en 2008 après +2,1 % en 2007, chiffre un peu inférieur à la moyenne européenne. Principaux moteurs de l'activité depuis plusieurs années, la demande domestique et l'investissement ont connu un ralentissement de leur croissance ; cet effet encore positif n'a que partiellement comblé l'impact négatif du déséquilibre du commerce extérieur et du recul de la production manufacturière.

Des coûts sous tension

L'année 2008 a été marquée – au moins durant sa première partie – par le maintien des tensions sur les constituants du prix de revient : les matières de base papiers et cartons récupérés (PCR) et la pâte à papier.

S'agissant des premiers, ils ont connu une période de tension durant la première partie de l'année avant d'amorcer, à l'été, une baisse qui s'est accélérée en fin d'année.

S'agissant du prix de la pâte, les cours sont restés orientés à la hausse durant les trois premiers trimestres de 2008, avant de chuter du fait d'un marché peu dynamique au cours des derniers mois de 2008.

Quant aux autres constituants des prix de revient – amidon, colle et autres produits connexes, ainsi que les transports – leurs prix sont restés à des niveaux moyens assez élevés, souvent supérieurs à ceux de 2007.

Autant d'éléments qui ont constitué un handicap pour les acteurs de la filière française de l'emballage papier-carton, dans la mesure où la faible demande ne leur a pas toujours permis de maintenir, voire de rééquilibrer, la structure de leurs coûts et de leurs prix.

2009 : une économie européenne en récession

L'ampleur de la récession économique de la zone euro reste l'interrogation majeure. Nombre d'éléments laisse penser que le repli pourrait se situer aux environs de -3% pour la zone euro.

Cette baisse est expliquée par la stagnation attendue de la consommation des ménages du fait notamment de la forte recrudescence du chômage, la persistance de faibles exportations hors Europe et la chute très nette des investissements, en particulier immobiliers.

Naturellement, la situation pourrait être un peu différente d'un pays à l'autre, mais ces évolutions devraient fortement peser – au moins durant le premier semestre – sur la demande globale d'emballage en Europe de l'Ouest et notamment en France.

Les chiffres clés

- ⊙ près de 620 entreprises
- ⊙ 33 000 salariés
- ⊙ Marché 2008 en volume (consolidé) :
5,48 millions de tonnes soit -2,1%
par rapport à 2007
- ⊙ Chiffre d'affaires 2008 (consolidé) :
6,34 milliards d'euros soit -0,3%
par rapport à 2007
- ⊙ Taux de croissance annuel moyen
du CA sur 10 ans : +1,4%

Les papiers et cartons d'emballage

Une industrie ouverte sur l'international

Le secteur des papiers et cartons d'emballage, premier secteur de l'industrie papetière mondiale mais aussi française, présente des caractéristiques qui lui sont propres et dont la bonne connaissance permet de mieux comprendre la spécificité de ce secteur et ses évolutions au cours des dernières années et notamment en 2008.

Ainsi, cette industrie est soumise à de fortes contraintes réglementaires en particulier dans le domaine de l'environnement, qui ne sont pas sans effet sur l'évolution à moyen terme de ses marchés.

C'est aussi un secteur qui, de par la nature de ses fabrications qui sont des auxiliaires du produit et quasiment toujours "B to B", est plus tributaire de la santé globale de l'industrie en Europe et en France que de l'évolution de la consommation des ménages français. À ce titre, le secteur est très sensible au phénomène de délocalisation d'activités industrielles dont la France est la victime.

C'est une industrie qui évolue sur des marchés de dimension internationale fortement concurrentiels, ce qui contraint les producteurs à adopter des stratégies qui ne sont plus spécifiquement nationales, notamment concernant leurs investissements qui répondent aujourd'hui à des critères internationaux intégrant les perspectives de développement des marchés et la mise en concurrence des différentes localisations possibles des unités de production en fonction des conditions économiques, réglementaires, fiscales et sociales.

Enfin, il convient de garder à l'esprit qu'en France, les usines sont généralement intégrées, c'est-à-dire fabricant pâte et papier, ce qui limite leur exposition au niveau de leurs matières de base, aux seules évolutions du prix du bois et des papiers et cartons récupérés.

2008 : le recul de la demande

Subissant les effets de la crise, l'industrie des papiers et cartons d'emballage a vécu une année 2008 difficile se traduisant au final, par un recul net de l'activité. Toutefois, 2008 s'est déroulée en deux temps avec huit premiers mois plutôt ételes, suivi d'un très net fléchissement au dernier trimestre. Au final, cinq points peuvent être mis en exergue :

- baisse sensible de la **demande interne** -4,8%, à l'image de l'évolution européenne.
 - chute de la **production française** de -1,8%. Celle-ci tient pour une large part aux arrêts techniques et conjoncturels effectués par nombre de producteurs, notamment en fin d'année, qui ont permis de maintenir un **certain équilibre offre/demande**, au niveau européen avec un niveau relativement étale des stocks tout au long de l'année.
- Ce recul de la production qui intervient après des baisses en 2007 et 2006, résulte aussi des sévères restructurations de l'outil de production engagées en Europe et en France depuis plusieurs années et cela dans les trois secteurs de l'emballage et notamment le carton plat où un nouvel ajustement est intervenu en France avec l'arrêt d'une machine fin 2008.
- dans une situation internationale difficile, développement des exportations (notamment la grande export) de +1,4%.
 - enfin, la morosité du marché français s'est répercutée sur les importations qui décroissent de -6,1%.

Enfin, l'année 2008 a aussi été marquée par de fortes pressions sur les coûts, au moins durant sa première partie, lesquelles n'ont malheureusement pas pu être totalement répercutées. L'année s'est donc soldée par une dégradation des marges et une baisse du chiffre d'affaires du secteur en 2008 de -4,2%, à 2,13 milliards d'euros.

les chiffres clés

- 28 entreprises
- 35 usines
- 3 600 salariés

○ Taux de croissance annuel moyen sur 10 ans :

Production : - 0,1% %
Exportations : + 1,9 %
CA : + 1,4 %

○ Résultats 2008 :

KT	Total papiers & cartons	Papiers d'emballage	Cartons plats	Papiers pour ondulé
Production totale :	4 290,3 -1,8%	250,5 -5,4%	774,0 -3,1%	3 265,8 -1,2%
Exportations :	1 676,0 +1,4%	156,2 -3,6%	462,0 +1,0%	1 057,8 +2,4%
Consommation :	4 623,0 -4,8%	353,8 -5,0%	1010,5 -5,6%	3 258,7 -4,6%
Chiffre d'affaires : (en milliards d'euros)	2,13 -4,2%	0,25 -3,3%	0,44 -1,6%	1,44 -5,1%

Les papiers et cartons d'emballage (suite)

Papier d'emballage / emballage souple

Durement affecté par les restructurations des années passées, ce secteur a connu en 2008 une nouvelle année difficile en termes de production (-5,4%). Difficultés auxquelles se sont ajoutés des fluctuations de change très pénalisantes (baisse du dollar, de la livre, du zloty, de la couronne suédoise, du forint ...) au niveau des exportations, donc du secteur du fait de sa forte ouverture aux marchés internationaux (plus de 60% de la production exportée). La demande nationale était orientée à la baisse (-5% en termes de consommation apparente*), de même que les exportations (-3,6%) malgré les efforts constant d'adaptation conduits par les producteurs nationaux.

Quant aux importations, elles enregistrent une baisse (-3,9%) plus modérée que le marché, traduisant là un gain de parts de marché par les producteurs étrangers.

Carton plat

Les restructurations intervenues au cours des années écoulées en Europe et encore récemment en France en fin d'année ont limité mécaniquement l'offre.

Pour la France, la production a connu une baisse (-3,1%) qui ne s'est pas traduite au niveau des exportations (60% de la production), lesquelles ont progressé de +1,0% sur la période ; les producteurs français privilégiant leurs marchés extérieurs - notamment hors Europe - plutôt que leur marché national en baisse de -5,0% (consommation apparente).

Dans le même temps, les importations ont chuté de plus de -4,1% après deux années de progression.

Papiers pour ondulé

Ce secteur, premier en volume de l'industrie des papiers et cartons d'emballage, a vu son marché chuter fortement en 2008 en Europe de l'Ouest (-3,5% en volume), mais avec des situations un peu différentes selon les pays.

En France, la chute est de -4,6% (consommation apparente) du fait d'un dernier quadrimestre en fort recul. Dans l'ensemble, cette situation défavorable n'est pas comparable à celle observée en Europe de l'Est où les marchés ont connu, pour certains, une croissance encore correcte.

Largement affectée par les restructurations passées et, surtout, par les arrêts conjoncturels de fin d'année, la production française a été en recul en 2008 (-1,2%).

Les livraisons françaises sur le marché national étaient elles aussi en réduction mais d'une ampleur plus faible que celle du marché (-2,9%), marquant un retour des producteurs nationaux sur leur marché au détriment des producteurs étrangers. Les importations ont chuté de -7,9%.

En revanche, malgré la morosité de nombreux marchés étrangers, les producteurs français ont augmenté leurs exportations de papiers pour ondulé en 2008 de +2,4%.

L'industrie en 2009

La situation à fin 2008 rend difficile l'établissement de perspectives pour 2009. Cependant, cette année devrait connaître une activité très faible. Toutefois, le recul de la demande ne devrait pas s'accroître, et cela malgré le ralentissement annoncé en Europe et en France, compte tenu du fait que des secteurs utilisateurs majeurs d'emballages sont attendus en croissance faible (agroalimentaire et cosmétiques / pharmacie).

La relative détente des prix de certains intrants (matières de base et énergie) apparue en fin d'année tend à réduire la pression sur les coûts de production, sachant que la hausse de ceux-ci courant 2008 n'a pas encore été complètement répercutée sur les prix de vente.

Malheureusement, à plus long terme, malgré ses efforts de restructuration, l'industrie française des papiers et cartons d'emballage risque de voir sa compétitivité se dégrader en Europe, particulièrement par rapport à l'industrie allemande. En effet, cette dernière a largement utilisé les aides d'État dont peuvent bénéficier les investissements dans les länders de l'Est de ce pays; Ainsi sa production a augmenté de 50% (sa part relative dans la production européenne passant de 13 à 23%) quand celle de la France stagnait (sa part relative passant de 13% à 11% de la production européenne).

Cette situation, source de distorsions de concurrence, n'est pas sans inquiéter l'industrie française qui a saisi de ce problème les autorités nationales et communautaires.

En conclusion, l'année 2009 apparaît comme une année de transition difficile, au cours de laquelle les entreprises des papiers et cartons d'emballages risquent d'être confrontées à des difficultés majeures.

* consommation apparente = production - exportations + importations

Le carton ondulé

I Une année en berne

À l'image de l'évolution de l'économie française, l'activité de l'industrie française du carton ondulé en 2008 s'est progressivement dégradée au cours du premier semestre pour fléchir plus nettement durant la seconde partie de l'année. Au final, tant en volume (-5,5%) qu'en surface (-4,6%) la production est en recul assez marqué. Il peut être souligné que l'écart entre ces deux valeurs traduit la continuation des mouvements d'allègements de grammages engagés depuis plusieurs années, malgré les difficultés rencontrées durant l'année.

Cependant, en raison d'une hausse du prix moyen de la tonne de carton ondulé, assez nette en début d'année, le chiffre d'affaires de la profession est resté stable en 2008 à près de 2,9 milliards d'euros. Cette rentabilité un peu meilleure, a ainsi permis à la profession de rattraper le décalage de marge accumulé depuis quelques années.

La dégradation de la demande, qui a reflété et parfois devancé les difficultés de l'économie, a été d'amplitude variable selon les segments de marché.

Ainsi, la baisse d'activité a été particulièrement forte dans les secteurs industriels, automobile notamment, et a conduit les entreprises plus particulièrement positionnées sur ces secteurs à réduire leur recours à l'intérim, voire à procéder à des arrêts d'activité conjoncturels.

En revanche, le segment de l'agroalimentaire a continué de représenter le principal débouché pour l'industrie du carton ondulé avec une demande en contraction très limitée tout au long l'année, pour le grand bénéfice des usines plus particulièrement positionnées sur ce créneau.

Cette différence par secteur s'est logiquement ressentie sur le plan géographique, avec des disparités très nettes entre régions, auxquelles il convient d'ajouter pour les zones frontalières (sud-ouest de la France notamment) la concurrence très agressive des industriels étrangers, dont les marchés respectifs étaient en contraction plus marquée et qui bénéficient aussi de conditions d'exploitation plus favorables sur certains segments que leurs confrères français.

C'est essentiellement pour ces raisons que le solde négatif des exportations par rapport aux importations est resté stable en 2008, même s'il s'est amélioré par rapport à certains pays.

Au-delà d'une activité réduite durant l'année 2008, l'industrie a aussi dû faire face à la fragilisation financière d'un certain nombre de ses clients et la dégradation des conditions d'assurance-crédit, ainsi qu'à un accès au crédit bancaire plus difficile, pénalisant d'autant le dynamisme des entreprises.

I Les perspectives pour 2009

Au regard des prévisions économiques générales, l'inquiétude prévaut pour l'année 2009. L'évolution en volume devrait donc être cette année assez comparable à celle de l'année passée.

Cependant, au-delà de cet effet volume, les acteurs de la filière sont soucieux des conséquences immédiates de la crise sur les matières de base et conséquemment sur l'équilibre économique et la rentabilité de la filière.

Mais cette préoccupation porte aussi sur une possible remise en cause par les utilisateurs, du fait de la crise, du développement d'emballages durables. Le mouvement est engagé depuis quelques années et le carton ondulé s'y inscrit tout particulièrement.

À plus long terme, la dynamique de créativité dans laquelle est engagée l'industrie, additionnée aux qualités intrinsèques d'un matériau respectueux de l'environnement, constituent un atout majeur pour le développement de l'industrie sur de nouveaux créneaux et, in fine, pour sa pérennité.

Les chiffres clés

- ⊙ 18 groupes
- ⊙ 75 sites
- ⊙ Production totale en 2008
 - 2,8 millions de tonnes soit - 5,5 % par rapport à 2007
 - 5,3 milliards de m², soit -4,6 % par rapport à 2007
- ⊙ Commerce extérieur en 2008
 - 355 KT importées, soit -1,3 % par rapport à 2007
 - 229 KT exportées, soit -0,1 % par rapport à 2007
- ⊙ Chiffre d'affaires 2008
 - 2,86 milliards d'euros soit + 0,1 % par rapport à 2007
- ⊙ Taux de croissance annuel moyen du CA sur 10 ans : + 0,9%

Les cartonnages

2008 : des performances en baisse

Après un premier semestre positif dynamisé par du restockage, l'activité s'est essoufflée au troisième trimestre pour connaître une chute brutale en fin d'année.

Au final pour 2008, la croissance de l'industrie du cartonnage devrait être quasi nulle, s'orientant entre 0 à +0,5% en termes de chiffre d'affaires et entre +0,5% à +0,8% en volume de production.

La situation a cependant été contrastée suivant les spécialités et les secteurs clients :

- Ainsi, le cartonnage pliant a connu une activité moyenne voire faible selon les segments en 2008, l'alimentaire connaissant un léger tassement alors que la demande se maintenait globalement dans le luxe et dans la pharmacie.

Cette activité plus réduite s'est accompagnée pour les transformateurs de difficultés à répercuter les hausses de matières premières intervenues surtout sur la première partie de l'année.

- Après un 1^{er} semestre positif, l'ondulé a connu à compter de septembre une dégradation marquée, conséquence du fort ralentissement de la production industrielle et vinicole.
- Le secteur du tube a, quant à lui, subi une forte baisse d'activité due aux difficultés économiques de ses principaux clients à l'instar de la papeterie et du textile.
- Enfin, le cartonnage recouvert est resté en 2008 assez bien orienté soutenu par la progression du luxe, de la confiserie et chocolaterie.

2009 : net repli attendu de l'activité

Dans un environnement économique négatif, l'activité attendue pour 2009 s'inscrit dans la tendance amorcée en fin d'année, ce que confirment les premières tendances relevées au cours du 1^{er} trimestre 2009, avec une production en net repli par rapport à début 2008.

Et si les différents marchés connaissent des situations quelque peu différentes, tous sont en baisse, parfois même assez sensible, sans amorce de reprise à court terme.

À cette faiblesse globale de la demande s'ajoute l'augmentation des défaillances clients, ce qui exacerbe la concurrence et engendre de fortes tensions sur les prix de vente contribuant ainsi à la dégradation des marges. Cet environnement défavorable pourrait accélérer le processus de restructuration engagé par la profession ces dernières années pour répondre notamment à la très forte concentration des clients finaux.

Cependant, les entreprises du cartonnage se tiennent prêtes à accompagner la reprise, pour cela elles possèdent de réels atouts :

- Une créativité reconnue et une capacité à répondre en permanence aux attentes et besoins du marché
- L'utilisation d'un biomatériau résolument écologique pour fabriquer des emballages recyclés à plus de 80%
- Un service au client très développé et efficace qui, dans une économie chahutée, constitue un des atouts majeurs de cette industrie dynamique et innovante

Les chiffres clés

- ⊙ 400 entreprises
- ⊙ 17 000 salariés
- ⊙ Production totale 2008 : 1,37 millions de tonnes, soit + 0,8% comparé à 2007
- ⊙ Chiffre d'affaires 2008 : 2,75 milliards d'euros, soit + 0,5% comparé à 2007

Les sacs papier

Sacs industriels : une année 2008 stable jusqu'aux derniers mois

En 2008, le marché est resté globalement stable jusqu'en septembre puis il a commencé à se dégrader légèrement au cours du dernier trimestre et cela dans pratiquement tous les secteurs. Au final, le marché français du sac industriel s'est détérioré et a enregistré une baisse de -2,2% en nombre de sacs utilisés (consommation apparente - source EuroSac), marquant un certain retournement par rapport à l'année 2007 qui avait été en progression. Ce chiffre négatif tient notamment au recul de la demande dans le secteur de la construction, un des principaux segments utilisateurs de sacs industriels.

S'agissant de la production française de sacs industriels, les chiffres de l'année 2008 sont assez atypiques du fait de la fermeture définitive d'un site de production intervenue à la fin du premier trimestre. Ainsi, sur l'année, elle affiche une baisse importante de -13,4% en nombre de sacs.

Les premières tendances pour l'année 2009 montrent que la situation s'est fortement dégradée au cours du premier trimestre 2009, comme l'atteste la baisse de -16,1% de la consommation apparente de sacs. Toutefois, cette baisse stable depuis le début de l'année par rapport à début 2008, laisse supposer l'approche d'un point bas.

Concernant la production française, la baisse des capacités évoquée précédemment, se fait sentir en début d'année, mais l'effet base devrait se corriger les prochains mois, ce qui devrait se conduire sur l'ensemble de l'année 2009, à une baisse relativement modérée de la production.

Les chiffres clés

- ⊙ 3 entreprises
- ⊙ 7 unités de production
- ⊙ 1000 salariés environ
- ⊙ Production totale en 2008 :
522 millions d'unités, 82 800 tonnes
- ⊙ Chiffre d'affaires 2008 : 133 millions d'euros
- ⊙ Grands marchés clients en France :
 - Matériaux de construction45 %
 - Alimentation animale17 %
 - Alimentation humaine17 %
 - Chimie / engrais10 %
 - Produits minéraux4 %
 - Autres (semences, déchets, ...)7 %

Sacs de conditionnement grand public et petits sacs

Tout naturellement la situation économique a influencé l'évolution de ces marchés. Si la consommation des ménages s'est maintenue à un niveau correct en 2008, des évolutions des modes d'alimentation ou d'achats ont quelque peu changé le mix produits (développement des sacs restauration rapide, baisse des sacs boutique, ...).

Les chiffres clés

- ⊙ Plus de 20 entreprises
- ⊙ Plus de 20 000 tonnes
- ⊙ Grands marchés clients :
 - Petfood, bricolage, boutique
 - Boulangerie, sandwich, fast food
 - Papeterie, pharmacie, semences

Les papiers alimentaires de pliage et de contact

Les mêmes tendances caractérisent l'activité des sociétés réunies au sein de la TDPA (Association Française des Transformateurs et Distributeurs de Papiers d'Emballage Alimentaire). Après une première partie d'année bonne, du fait de la progression de la consommation des ménages français, l'activité s'est stabilisée puis a franchement ralenti sur les derniers mois.

Pour 2009, le début de l'année a été mauvais suivi d'une légère amélioration en Mars. Pour autant, la visibilité à plus long terme du secteur reste très faible, sachant qu'à cette incertitude économique s'ajoute la fragilité financière de certains clients, qui peut pénaliser les entreprises.

Les chiffres clés

- ⊙ 11 entreprises
- ⊙ Principale clientèle :
 - Alimentaire détail
 - GMS
 - Agroalimentaire et divers

Analyser pour décider, débattre pour encadrer

L'année 2007 avait donné le coup d'envoi et matérialisé l'urgence à se réunir pour agir. En 2008, après avoir dégagé des consensus, le Grenelle Environnement a abordé une seconde phase : la traduction législative et réglementaire des grandes décisions, avec la publication des premiers décrets d'application. Le secteur de l'emballage tout entier et la filière "emballage papier-carton" en particulier, qui n'avait pas été conviés initialement à ces débats, ont obtenu de prendre part aux travaux et, en apportant des éléments de réflexion pertinents, ont contribué à l'élaboration d'un certain nombre d'orientations et de décisions concernant directement l'emballage.

la filière "emballage papier-carton" impliquée dans la plateforme affichage environnemental

Le Développement Durable devient progressivement l'étalon des politiques environnementales dans laquelle sont engagées nos sociétés développées. Devançant souvent le législateur, les acteurs du monde économique, de plus en plus conscients des enjeux, se mettent à évaluer et à comptabiliser dans une première étape leurs impacts, en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Le mouvement est européen, voire mondial, et certaines démarches sont déjà très formalisées, comme la méthodologie développée par l'agence Carbon Trust, partenaire du ministère de l'environnement en Grande-Bretagne. Dans le même temps, l'idée d'afficher leurs performances sur les produits a fait son chemin...

En France, dans le cadre du Grenelle Environnement, un engagement concernant l'affichage environnemental sur les produits de grande consommation (PGC) a d'abord été pris par les grands distributeurs ; ils ont décidé la mise en place d'expérimentations pour contribuer à définir une méthode harmonisée en vue d'une éventuelle généralisation.

Les différents acteurs de l'emballage, dont la filière "emballage papier-carton" ont immédiatement fait observer que les expérimentations qui concernaient l'affichage environnemental sur les produits allaient automatiquement amener à prendre en considération l'emballage de ces produits et qu'il était indispensable de définir une méthodologie d'évaluation de l'impact des emballages commune à tous les matériaux concernés.

Les premiers échanges sur ce thème ont vite montré la complexité de la problématique, d'où la volonté gouvernementale de créer une structure de travail ad hoc : la plateforme affichage environnemental, pilotée par

l'Ademe et l'Afnor. Les industriels de l'emballage ont obtenu que soit créé dans ce cadre un groupe "emballage" pour définir des règles d'évaluation des impacts liés aux emballages et écarter les risques de distorsions de concurrence entre matériaux.

Parallèlement, dans les autres pays d'Europe, on a constaté en 2008 la multiplication d'initiatives et de réflexions autour de cette question ; aussi la Commission Européenne s'est-elle saisie de ce sujet en prévoyant à terme une nécessaire harmonisation.

La prise en compte du couple "emballage + produit" était jugée essentielle par la filière "emballage papier-carton". En effet, le risque était grand que seul l'impact de l'emballage, bouc émissaire tout désigné, soit mentionné sur le produit, alors qu'il en est l'auxiliaire (selon la définition de la Commission Européenne elle-même). Sur ce point, COFEPAC a insisté et a eu gain de cause : l'affichage environnemental concernera bien le couple "produit + emballage".

Une revendication d'autant plus légitime que les études ont démontré l'impact environnemental réduit de l'emballage à l'intérieur du couple.

Après avoir défini le cadre général de la réflexion et édité un référentiel de bonnes pratiques en juillet 2008, la plateforme a généré autour d'un groupe transversal

Unique ou réutilisable, là n'est pas la question...

Dès lors que l'on raisonne à l'échelle de la boucle matière, les produits d'emballage à usage unique et les produits d'emballage dits réutilisables sont strictement comparables. Les uns comme les autres participent à l'allongement de la durée de vie utile de la matière, limitent les prélèvements en ressources naturelles et nécessitent des opérations de "remanufacturing".

Dans le cas de l'industrie de l'emballage papier-carton, qui a su bâtir une boucle matière quasi fermée avec un taux de recyclage de 84 %, la matière (la fibre de cellulose) perdure au cours des opérations de recyclage successifs et se réincarne sous la forme voulue, en s'affranchissant de sa destination d'origine. On peut fabriquer une caisse carton ondulé avec un autre caisse de carton ondulé ; mais on peut aussi le faire avec l'apport de journaux ou de magazines recyclés. Autre avantage, ce recyclage est possible quelle que soit la géographie des échanges commerciaux : la caisse carton importée en France y sera recyclée, idem dans le cas d'une exportation française. Par sa souplesse, la réutilisation matière permet une optimisation de l'usage de celle-ci à l'échelle mondiale.

“méthodologie” 18 groupes de travail sectoriels (matériel électronique, lessive, produits de construction, petite enfance, etc.), et le groupe emballage. Chaque groupe doit définir les critères d’information de l’impact environnemental pertinents pour sa famille de produit, en les hiérarchisant. En l’état actuel des travaux, on s’achemine vers un marquage multicritères, dont le CO₂ serait au mieux un dénominateur commun, mais sans doute pas le seul. Les industriels de l’emballage papier-carton ont fortement souligné le danger qu’il y aurait à communiquer sur un seul critère, fût-il synthétique, car le consommateur le reliera inmanquablement à l’impact du produit sur le changement climatique et à l’énergie utilisée pour le produire, et seulement à cela. Alors que la problématique mondiale intègre bien d’autres aspects tout aussi importants – la biodiversité, l’épuisement des ressources naturelles, dont celui de l’eau potable, etc – sur lesquels il est crucial d’être pédagogique. Aussi, COFEPAC est-il favorable à l’hypothèse d’un affichage “équivalent CO₂” dans la mesure où il est assorti de l’affichage d’autres impacts, pour donner aux consommateurs une information globale sur les principaux aspects du développement durable.

Cette réflexion menée autour de l’affichage environnemental a remis à l’ordre du jour des sujets de fond sur lesquels COFEPAC avait attiré régulièrement l’attention, tels l’épuisement des ressources, l’évaluation de la consommation réelle de l’eau et la prise en compte des boucles de recyclage dans les ACV.

Empreinte environnementale et recyclage : de nouvelles voies d’analyse

Parmi les multiples questionnements soulevés par la problématique de l’affichage environnemental, COFEPAC a mis en lumière un thème central : la prise en considération des boucles de recyclage, avec son corollaire, la mesure de l’impact de la réutilisation de la matière. Ce sujet de très grande portée méritait bien que notre filière se mobilise pour faire avancer la réflexion.

En effet, ce problème se pose de façon récurrente dans les ACV, où l’on éprouve souvent des difficultés à prendre en compte des produits à durée de vie longue, à situer les produits réutilisables ou, à l’inverse, les produits à usage unique, etc. Cette difficulté méthodologique à intégrer la boucle matière dans l’analyse laisse trop souvent le champ libre à des choix arbitraires, voire politiques. Il était donc devenu urgent de questionner la méthodologie elle-même pour l’améliorer.

Réutilisation des emballages : des repères pour disposer d’éléments de choix

L’application de la Directive Emballage révisée prévoit une incitation à la mise en place de systèmes de réutilisation des emballages. Dans ce domaine, les utilisateurs d’emballages eux-mêmes sont de plus en plus nombreux à rechercher des voies d’optimisation et souhaitent surtout éclairer et légitimer leurs choix.

C’est pourquoi des travaux ont été entrepris sous l’égide de l’Ademe, afin de réunir des données objectives pour apprécier la situation (« Bilan des connaissances économiques et environnementales sur la consigne des emballages boissons et le recyclage des emballages plastiques », octobre 2008). Selon ses conclusions, l’intérêt de la réutilisation est très variable selon les contextes... d’où la mise au point d’une grille d’analyse pour aider à évaluer l’opportunité de se lancer ou non dans la démarche. Deux expérimentations ont été lancées en 2008 : l’une par un fabricant de produits frais, l’autre par un fabricant de liquides alimentaires.

Cette démarche, qui relève pleinement du rôle de l’Ademe et crée les conditions d’un débat méthodologique, présente un intérêt référentiel réel. Néanmoins, le caractère restreint de l’étude rend sa généralisation a priori difficile et ses conclusions non définitives. Pour avancer sur ce terrain, il faut un débat objectif, étayé par des méthodologies robustes, et une analyse plus complète notamment en matière d’évaluation des impacts liés à l’usage, comme nous l’évoquions ci-contre. Les premières études réalisées avaient donné des résultats sensiblement différents selon les paramètres étudiés (distances, produits, modes de transports, etc.). Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions ! Nous sommes aux débuts d’un travail de fond qui va dans le bon sens, celui du progrès et de l’optimisation grâce à des choix argumentés et réfléchis.

La première question à se poser lorsqu’on mesure l’empreinte environnementale d’un objet c’est : quelle est sa fonction, quel service rend-il ?

Pour évaluer correctement le service rendu, il nous faut rapporter son usage à une durée. Un objet qui dure peut rendre des services successifs ; un objet peut rendre un service unique ; un objet fait pour durer peut aussi ne pas être utilisé, donc ne rendre aucun service.

Si l’on aborde maintenant la question des impacts du service rendu sur le milieu naturel, on se rend compte qu’ils sont liés pour l’essentiel à ceux de la matière qui constitue l’objet : c’est une ressource naturelle que l’on détruit, son extraction et sa transformation sont consommatrices

Cadre général de l'activité

d'énergie et génèrent des rejets, etc. Or, l'objet peut être constitué de matière vierge comme de matière réutilisée : dans ce dernier cas, la méthodologie actuelle ne sait pas vraiment intégrer correctement dans l'évaluation des impacts les bénéfices du recyclage de la matière.

Pour sortir de cette impasse, il faut cesser de se focaliser sur le seul objet pour s'intéresser à la matière qui le constitue, en considérant qu'un objet ne rend plus de services lorsqu'il est jeté, mais que s'il est recyclé, la matière qui le constitue continuera, elle, à rendre des services. Dès lors, la question fondamentale est : quels sont les services rendus par la matière au cours de sa vie utile ? Car tant que la matière n'est pas détruite, elle continue à rendre des services successifs en s'incarnant à travers plusieurs objets successifs. Et plus on utilise durablement la matière, plus elle rend de services, moins l'impact de chaque service est grand.

Considérer la globalité du circuit matière (extraction/transformation/recyclage) indépendamment de l'objet permet de comparer des objets à durée de vie courte, moyenne, longue, à usage unique, réutilisable, etc.

On cesse ainsi de rapporter l'impact d'un emballage à sa fabrication. C'est la fabrication de la matière de l'objet qui est importante : d'abord parce qu'elle est à l'origine de l'essentiel des impacts ; ensuite parce que la matière une fois fabriquée, c'est la maximisation de son utilité sociale qui compte, donc sa durée de vie à travers des objets successifs. En sachant qu'une matière régénérée par recyclage a des impacts généralement plus faibles que la production de matière neuve.

Le juste calcul des impacts doit tenir compte de la durée de vie utile de la matière, des services rendus par cette matière rapportés à une unité de service moyenne, en tenant compte d'une durée d'usage.

Dans le cadre de la plateforme affichage environnemental, COFEPAC a proposé que l'empreinte CO₂ matière soit la même pour chaque famille de produits, à fonctionnalités comparables. Ce qui suppose de définir un mode de calcul qui se réfère à une empreinte matière européenne de référence.

Nouvelle comptabilisation du gisement des emballages en France à l'horizon 2010 : quelles conséquences ?

Le développement des échanges internationaux, et notamment la formidable expansion des exportations asiatiques vers les pays d'Europe, a conduit à s'interroger sur la pertinence des indicateurs traditionnellement utilisés pour définir le gisement d'emballages usagés en France, et par conséquent le taux de récupération de ces emballages.

L'Ademe a donc lancé en 2008 une étude pour améliorer la comptabilisation du gisement d'emballages en France. L'évaluation était jusqu'alors menée à partir de la quantité d'emballages vides mis sur le marché, ce qui introduisait une variable importante. Désormais, c'est la quantité d'emballages pleins qui sera pris en compte, puisqu'elle constitue le vrai gisement à collecter.

Cette nouvelle base de calcul va modifier de fait le taux de recyclage (rapport volume collecté / gisement) de tous les emballages. Il favorise directement les matériaux d'emballage de produits exportés, qui voient leur gisement français baisser, donc leur taux de recyclage augmenter. À l'inverse, il fait baisser mécaniquement le taux de recyclage des emballages en papier-carton, puisque la France importe plus d'emballages pleins qu'elle n'en exporte, ce qui gonfle le gisement.

COFEPAC avait déjà pondéré ses indicateurs pour tenir compte de cet afflux d'emballages, provenant notamment de Chine. La nouvelle méthode conduira nécessairement à une révision limitée des performances des emballages papier-carton, comme elle modifiera les indicateurs de chaque matériau d'emballage, dès que la méthodologie sera suffisamment affinée.

Soulignons à ce propos que les industriels de la filière papier-carton se sont engagés à recycler tous les emballages ménagers collectés et triés, quelle que soit la balance des importations, ce qui renvoie à une question de fond en matière de financement et de capacités, donc d'équilibre de la boucle matière, en France comme en Europe. Lors de la crise des papiers de récupération de décembre 2008, ils ont pleinement assumé leur responsabilité et démontré la solidité de la garantie de reprise dans un contexte difficile : les flux ont été maintenus, le recyclage s'est poursuivi sans coût pour les collectivités grâce à l'engagement collectif de toute la filière.

Par ailleurs, le développement des tonnages d'emballages importés d'Asie constitue un apport de matière potentielle, mais la question de leur traitement reste entière : recyclage de la matière en Europe ou envoi de la matière à recycler en Asie ?

La recyclabilité : essentielle à évaluer pour mieux progresser...

Il est facile de présenter tel ou tel emballage comme recyclable, encore faut-il qu'il le soit effectivement ! Dans ce domaine, il existe des cas de figure très différents les uns des autres. Certains plastiques, par exemple, sont systématiquement incinérés faute d'un outil industriel adapté à leur recyclage où en l'absence de dispositifs de collecte. Dans d'autres cas, c'est l'addition d'une quantité importante de colle ou le complexage qui va rendre difficile le recyclage d'un emballage pourtant composé majoritairement de matériaux recyclables.

C'est là qu'intervient le CEREC (Comité d'évaluation de la recyclabilité des emballages papier-carton ménagers), mis en place en 2006 par REVIPAC (filière papier-carton) et Eco-Emballages, à la demande des utilisateurs ou des fabricants d'emballages soucieux d'améliorer la recyclabilité de leurs produits. Il les aide à évaluer la recyclabilité de leurs emballages en papier-carton, en les situant sur une échelle de niveaux de difficultés à recycler. Après diagnostic, le CEREC peut orienter vers telle ou telle piste qui permettrait d'améliorer leur recyclabilité.

À l'issue de ses deux premières années d'existence, le CEREC a été saisi d'une vingtaine de demandes d'utilisateurs et de fabricants d'emballages. Directement impliqué dans la prévention à la source, le CEREC et avec lui les industriels de l'emballage papier-carton contribuent ainsi à promouvoir l'éco-conception : une donnée méthodologique essentielle pour parvenir à recycler plus. En effet, le système ne peut se renforcer que si la recyclabilité des produits est envisagée en amont. C'est pourquoi la filière continue à s'investir pour améliorer encore et toujours la recyclabilité de ses emballages, en dépit de ses excellents résultats !

En effet, tous les emballages papier-carton ménagers sont entièrement recyclables (à l'exception des seuls produits goudronnés et armés), à la fois parce que les systèmes de récupération (collecte, tri) existent, parce que la filière s'est dotée des outils industriels adaptés au recyclage et parce qu'un engagement collectif a été pris et tenu : la garantie de reprise REVIPAC. Aujourd'hui, le marquage REVIPAC est de plus en plus utilisé, preuve de la valeur ajoutée de cette démarche globale.

Bien emballer n'est pas suremballer

Le terme « suremballage » évoque, par son préfixe, une forme d'emballage supérieure aux besoins, une manifestation du « trop d'emballage » symbolique des excès de la société de consommation et perçue comme tel par les consommateurs interrogés lors d'études récentes. Les réunions préparatoires comme les conclusions du Grenelle de l'Environnement ont été le reflet de cette perception, sans que jamais l'objet des critiques ne soit précisé. Si l'on ajoute à cela qu'il n'existe pas de définition officielle du mot « suremballage » (la directive européenne 94/62/CE et le Code de l'Environnement français qui la transpose ne définissent que l'emballage), il est apparu nécessaire de clarifier et d'objectiver le débat en donnant des clés d'appréciation, tant aux consommateurs qu'aux professionnels.

C'est pourquoi l'industrie du papier-carton a participé activement fin 2008 à un important travail d'analyse des emballages qui a conduit à l'élaboration d'une note de position du Conseil National de l'Emballage (CNE), publiée au printemps 2009.

En effet, l'emballage répond avant tout à des fonctionnalités techniques indispensables à la mise en marché des produits, répondant aux besoins des utilisateurs et des consommateurs. Il sert à protéger le produit (protection physique, conservation, hygiène et sécurité, protection contre le vol, etc.), à le regrouper à des fins de manutention et de transport, de stockage, de mise en linéaire. Il sert aussi à identifier le produit et à informer comme l'exige la réglementation (mentions légales, poids ou contenance, dénomination, composition, informations nutritionnelles et de santé, nom du metteur en marché, code à barres, code lot pour assurer la traçabilité, etc.). Et il est au service du consommateur bien après l'achat, pour le rangement, le dosage, la refermeture, la préhension, etc.

Emballer n'est pas un acte gratuit, mais un point essentiel dans la chaîne production/consommation, d'autant plus ajusté au besoin quand l'emballage est conforme à la norme européenne « Prévention des déchets d'emballage par réduction à la source ». Il faut donc en finir avec ce terme impropre de « suremballage », qui colporte un sens erroné. Le CNE recommande de le proscrire purement et simplement du vocabulaire technique. Seul l'adjectif

« suremballé » pourra être utilisé pour exprimer un jugement de valeur à propos d'un produit inutilement ou excessivement emballé. Il est également recommandé de prendre en compte dans l'analyse d'un emballage les fonctionnalités post-achat, qui sont souvent oubliées à tort.

⊕ *Plus d'informations sur www.conseil-emballage.org*

Comment communiquer les impacts environnementaux des emballages ?

Depuis des années, la France et l'Europe ont vu fleurir de multiples initiatives en matière d'indicateurs environnementaux relatifs à l'emballage, au transport ou au cycle de vie des produits emballés : les ACV sont légion, les bilans carbone foisonnent, cette effervescence témoigne de la mutation écologique de la société et de la prise en compte de plus en plus généralisée des enjeux environnementaux par les acteurs économiques. D'une manière générale et quasi inévitable, on observe en communication une tendance récurrente au "greenwashing", la tentation étant grande d'utiliser des éléments partiels puisés dans des bilans carbone ou des ACV pour faire valoir tel ou tel produit.

Ces questions ont été abordées au cours du Grenelle Environnement. À l'initiative de l'UDA, les annonceurs publicitaires se sont engagés sur un code d'éthique et les décisions prises en matière d'affichage environnemental et de bilan carbone-énergie ont bien montré qu'il existe une volonté de faire évoluer les choses dans ce domaine aussi. Compte tenu de certaines dérives et pour contribuer à la définition d'un cadre rigoureux de communication, le CNE a créé un atelier qui s'est employé à clarifier et à objectiver le débat. Les membres de COFEPAC y ont pris une part active. Celui-ci s'est mis au travail en octobre 2008, avec un triple objectif :

- ⊕ Aider les entreprises de la chaîne emballage à identifier les bonnes pratiques méthodologiques pour le secteur des produits de grande consommation (PGC).
- ⊕ Mobiliser l'ensemble des acteurs de la chaîne emballage (professionnels et associations) pour élaborer un code déontologique relatif à la communication (corporate, étiquetage...) et de façon plus générale, à l'information environnementale liée à l'emballage.
- ⊕ Contribuer, dans le cadre de la RSE, à l'élaboration des référentiels français et européens pour le secteur des PGC, (à l'instar de ceux déjà développés par le CNE pour la prévention des déchets d'emballage par réduction à la source).

Cet atelier-programme était ouvert à toutes les parties prenantes de la chaîne emballage représentées au sein du CNE : producteurs de matériaux, producteurs d'emballages, conditionneurs, distributeurs, associations de consommateurs, d'environnementalistes et d'élus... Cette large participation souligne la légitimité et l'opportunité de la réflexion engagée. Elle marginalise de fait les initiatives isolées en matière de communication qui seraient opportunistes et floues. COFEPAC a souhaité qu'en la matière, les positions soient fermes, afin que nul ne puisse développer une communication environnementale négligeant l'intérêt général de clarté pour l'utilisateur du produit emballé.

Des avancées sur la révision des ACV

Un consensus international semble se dégager sur la nécessité de réviser la comptabilisation de la consommation d'eau dans les ACV : un motif de satisfaction pour COFEPAC, qui s'implique depuis plusieurs années déjà pour faire évoluer la méthodologie ACV et qui avait lancé le débat sur ce point précis en 2007. Il s'agit ni plus ni moins d'une anomalie, puisque la méthodologie ACV est basée sur des balances nettes de tous les intrants et sortants, sauf pour l'eau ! Or, quand une entreprise rejette dans son milieu d'origine une eau de bonne qualité (parfois meilleure !), elle doit pouvoir la déduire de la quantité globale prélevée, de façon à ne pas être pénalisée en consommation nette.

En parallèle, les discussions avancent aussi sur la définition d'un indice d'épuisement des ressources, qui introduirait dans l'ACV la caractéristique de la ressource naturelle (abondance ou non, caractère renouvelable ou non...).

Contact alimentaire et santé avec le Club MCAS

Créé il y a près de 20 ans, le Club MCAS a poursuivi ses travaux au service de l'emballage papier-carton au contact alimentaire et santé. Assurant une veille constante, il est l'initiateur et l'animateur d'un important programme de recherche national et européen (étude Migresives destiné à évaluer les risques de migration dans l'aliment des adhésifs utilisés par les emballages au contact alimentaire). Il a apporté sa contribution active à la création d'outils utiles à l'industrie (questionnaire clients, fiche adjuvants...) et assure un suivi d'information pour les membres du Club (rédaction de fiches d'études, édition de plaquette contact alimentaire...).

Le 19ème séminaire du 16 décembre 2008, devenu européen et élargi au secteur plastique, a connu un grand succès, avec près de 100 participants. Il a permis de faire un point sur l'évolution réglementaire et a été l'occasion d'entendre des spécialistes sur la détection de composés génotoxiques susceptibles de migrer dans ces matériaux (Professeur Ozaki de l'université d'Osaka), sur les nanotechnologies (Mme Lan Tighzert, Directrice LEMPE-ESIEC - laboratoire d'étude des matériaux polymères emballages et M. Olivier Le Bihan de l'INERIS) ou sur le principe de reconnaissance mutuelle (Mme Robayna-Alfonso - Commission Européenne – DG Entreprise et industrie). L'année 2008 a été l'année du démarrage d'une importante coopération avec le secteur des encres visant à établir des recommandations interprofessionnelles sur l'utilisation des encres d'imprimeries appliquées aux papiers-cartons destinés au contact des denrées alimentaires.

Participation à des réflexions périphériques achevées ou en cours

COFEPAC a poursuivi en 2008 son action participative, au carrefour des réflexions avec les organisations expertes – Ademe, Éco-Emballages, CNE... – et des échanges avec les associations environnementales ou de consommateurs, pour faire avancer l'analyse, améliorer la connaissance et l'information. Voici deux exemples de sujets co-traités en 2008.

- “Cartographie des déchets d'emballage” (avec l'Ademe)
Pour atteindre en 2012 l'objectif de 75 % de recyclage des emballages ménagers, mieux vaut disposer des bonnes données, en phase avec le terrain. L'Ademe a réalisé une nouvelle cartographie du parc de déchets français, dans le but d'améliorer les systèmes de collecte et d'interpeller les parties prenantes pour qu'elles prennent la part de responsabilité qui leur incombe.
- Biomatériaux et biodégradabilité (avec le CNE)
À partir du débat provoqué par les sacs de caisse en plastique, l'alternative présentée par les “bioplastiques” a enflammé les politiques et l'opinion, certains députés n'hésitant pas à militer pour le maintien des seuls sacs en plastique biodégradable jugés inoffensifs pour l'environnement. Très vite, la terminologie « bioplastique » ou « biomatériau » s'est trouvée utilisée pour désigner deux réalités distinctes : l'origine de la ressource (son caractère renouvelable) et la fin de vie de l'objet (son caractère biodégradable).
Pour clarifier ce débat, le CNE a publié en juin 2008 une note de position consultable dans son intégralité sur www.conseil-emballage.org. Elle définit le bioplastique comme un plastique dont la matière de base est issue d'une ressource renouvelable et souligne notamment, dans la perspective de la crise alimentaire mondiale, le problème des conditions de production et d'allocation des ressources végétales à des fins non alimentaires.
Pour sa part, COFEPAC a mis en garde contre la biodégradabilité qui cautionnerait l'abandon en induisant l'idée que « la nature fera le reste » !

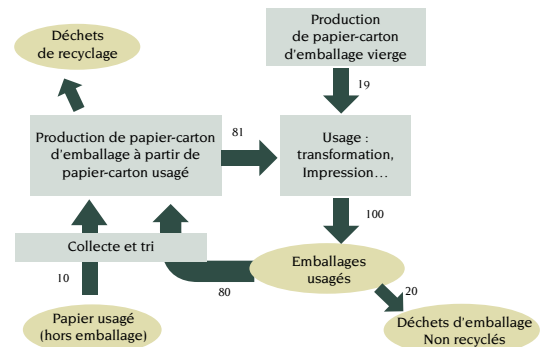
COFEPAC a aussi souligné l'intérêt très relatif d'emballages ne disparaissant pas rapidement dans les conditions normales d'abandon, car cela ne les dispense pas de la création d'une filière de collecte et de valorisation des plastiques biodégradables. La valorisation doit rester privilégiée dans la mesure où la réutilisation matière par recyclage sera toujours supérieure, en termes environnementaux, à la destruction matière (même dans un processus utile à la nature). En conclusion, en matière de fin de vie, un emballage en biomatériau plastique, s'il n'est pas récupéré et recyclé, n'a pas plus d'atouts qu'un emballage en plastique traditionnel.

N'oublions pas que le premier des biomatériaux parfaitement recyclable et effectivement recyclé, historiquement et en volume, c'est le papier-carton, fabriqué à partir de sous-produits non alimentaires (déchets de bois, paille) !

L'industrie du papier-carton d'emballage : un système global de réutilisation

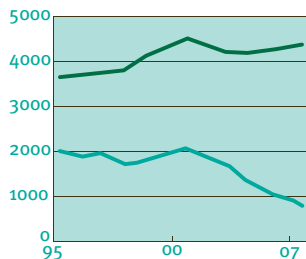
Les qualités exceptionnelles de son bio-matériau ont permis au secteur de l'emballage papier-carton de créer un schéma industriel global particulièrement vertueux, où le produit usagé devient une ressource : il présente aujourd'hui l'exemple le plus achevé d'économie circulaire. En effet, plus de 80 % de la matière utilisée dans la boucle proviennent des emballages usagés. Ce qui montre bien que notre industrie prélève le minimum sur la nature pour satisfaire le maximum de besoins d'emballages, en allongeant la durée de vie utile de la matière. Ce système de réutilisation de la fibre est alimenté par l'apport indispensable de fibres neuves pour compenser les pertes et l'augmentation naturelle du système, puisque la boucle est en croissance. Ces fibres neuves sont issues de ressources naturelles renouvelables gérées durablement, grâce à la gestion forestière durable développée depuis des décennies. Le système est aussi approvisionné par du papier usagé "autre qu'emballage" dont la fibre poursuit sa vie dans l'emballage.

Une fibre : L'industrie de l'emballage papier-carton utilise une fibre qui connaît des usages successifs et répétés. L'opposition fréquente entre emballage en fibres neuves et emballage en fibres recyclées n'a donc pas gardé de sens en terme de développement durable. En effet, les fibres sont mêlées dans le process et constitue une matière unique, la fibre de cellulose.



Les indicateurs (source Cofepac)

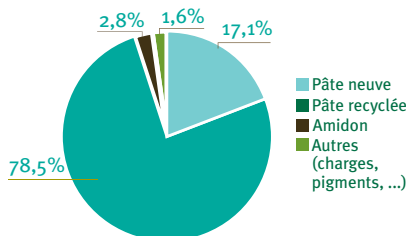
⊙ L'envahissement par le déchet d'emballage à éliminer, un mythe ?



En KT	1994	1995	2000	2005	2007
Emballages papier carton mis sur le marché	3688	3740	4472	4295	4517
Emballages papier carton à éliminer (part non recyclée)	1972	1920	2036	836	547

La quantité brute d'emballages papier-carton à éliminer n'a cessé de diminuer en valeur absolue sur les trois dernières années, alors même que la quantité d'emballages papier-carton mis sur le marché a augmenté.

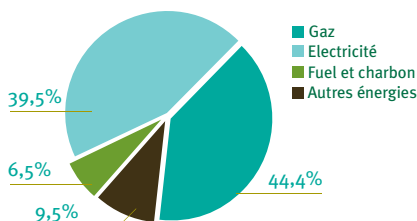
⊙ Répartition du tonnage consommé de matières premières



%	1985	1990	1995	2000	2005	2008*
Pâte neuve	32,2	27,6	23,9	19,3	19,1	17,1
Pâte recyclée	63,7	67,0	71,3	75,7	76,1	78,5
Amidon	1,3	2,0	2,3	2,4	2,8	2,8
Autres (charges, pigments,...)	2,8	3,4	2,5	2,6	2,0	1,6

*estimation

⊙ Répartition de l'énergie consommée (en TEP**) pour la fabrication des papiers et cartons d'emballage



%	2005	2006	2007	2008*
Fuel & Charbon	10,3	8,8	8,8	6,5
Gaz	47,2	49,4	47,0	44,4
Électricité	36,2	35,9	37,9	39,5
Autres énergies (hydraulique, biomasse,...)	6,3	5,9	6,4	9,5

*estimation ** TEP : Tonne Equivalent Pétrole

allage : de la matière

Plusieurs vies : Le recyclage permet de poursuivre la vie utile de la matière, en l'allongeant par des réutilisations successives de la fibre. La filière contribue ainsi à une gestion optimale des ressources naturelles et à une gestion durable des forêts.

Une boucle matière quasi fermée : De ce fait, pour satisfaire un besoin « moyen » d'emballage, l'industrie du papier-carton prélève et utilise un minimum de ressources naturelles, et génère un minimum d'impacts. La très bonne fermeture de la boucle matière – plus de 4 emballages sur 5 recyclés – augmente le phénomène qui se traduit par une baisse constante du contenu moyen en ressources naturelles (matière et énergie) des emballages papier-carton.

Pas de limitation d'usage de la matière : Au cours des opérations de recyclage multiples, la matière s'incarne dans des produits matériels différents. Cette opération ne connaît pas de limitation géographique ou technique du fait de la présence de notre industrie dans le monde entier. L'utilité

sociale est donc maximisée, on satisfait le maximum du besoin d'emballages avec un minimum de fibres produites. Faire durer la matière, éviter de la produire à nouveau : autant d'objectifs que l'industrie du papier-carton satisfait parfaitement et partage avec les différentes filières industrielles de réutilisation.

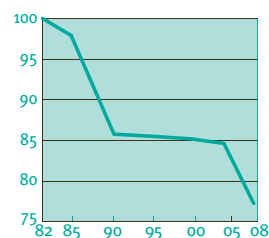
Un système qui fonctionne à l'échelle planétaire : L'implantation mondiale des usines, l'universalité du système de recyclage et de production donnent à l'industrie de l'emballage papier-carton un avantage décisif pour la préservation des ressources naturelles, sachant que celles-ci sont, dans son cas, renouvelables et peuvent être gérées durablement (recyclage et gestion durable des forêts).

Cependant, soulignons que si la réutilisation de la matière est la meilleure solution dans la plupart des cas à l'échelle mondiale, elle ne prétend pas être l'unique solution : l'analyse précise et objective des contextes sera toujours le seul moyen pertinent d'arbitrer entre réutilisation de la matière par recyclage et réutilisation de l'objet

⊙ Consommation d'énergie à la tonne produite

% Tep**/Tonne de papier-carton produite (en indice)	1990	1995	2000	2005	2007	2008*
	86,5	85,7	85,5	84,3	79,7	77,5

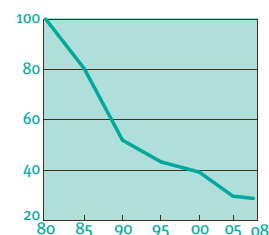
(en indice - base 100 année 1982) *estimation ** TEP : Tonne Equivalent Pétrole



⊙ Consommation d'eau

% Quantité d'eau utilisée** / Tonne de papier-carton produite (en indice)	1990	1995	2000	2005	2007	2008*
	51,9	43,3	39,2	33,5	32,1	30,9

(en indice - base 100 année 1980) *estimation ** m³ à la tonne de papier et carton produite



⊙ Rejet de matières oxydables

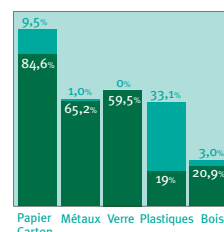
% Quantité de matières oxydables rejetées** / Tonne de papier-carton produite (en indice)	1990	1995	2000	2005	2007	2008*
	68,0	45,6	38,8	35,0	34,00	29,0

(en indice - base 100 année 1980) *estimation ** Kg à la tonne de papier et carton produite



⊙ Bouclage du cycle : valorisation des emballages papiers cartons en 2006 (en % de la consommation totale - source Ademe)

	Recyclage	Valorisation énergétique	Valorisation Totale
Papier-carton	84,6%	9,5%	94,1%
Métaux	65,2%	01,0%	66,2%
Verre	59,5%	0,0%	59,5%
Plastiques	19,0%	33,1%	52,1%
Bois	20,9%	3,0%	23,1%



Au salon de l'emballage 2008, une action forte fédérant toute la filière

Souligner le poids et l'engagement responsable de toute une profession

L'industrie de l'emballage papier-carton a profité du grand rendez-vous professionnel que constitue le Salon de l'Emballage (Paris - 17 au 21 novembre 2008) pour hausser le ton en communication, afin d'améliorer la visibilité d'un secteur parfaitement structuré depuis plus de quinze ans. Il s'agissait de repositionner la filière comme un interlocuteur incontournable dans les multiples débats en cours et ceux, non moins nombreux, à venir. Mais aussi de rappeler ses actions en matière de responsabilité du producteur tout en soulignant les atouts indéniables de l'emballage papier-carton dans le domaine de l'environnement et la supériorité de la réutilisation de la matière par recyclage.

Le stand : la boucle matière en vraie grandeur

L'industrie de l'emballage papier-carton a su organiser un système industriel responsable, remarquable par sa boucle matière quasi fermée, atteignant un taux de recyclage de plus de 84 % pour son matériau.

C'est ce formidable engagement en faveur du développement durable qu'elle a choisi de symboliser sur les 110 m² de son stand, en présentant selon une organisation circulaire toutes les étapes de la vie de la matière qui compose ses emballages :

- papiers et cartons d'emballage (Procelpac),
- emballages en cartons ondulé (Ondef),
- sacs papier et emballages souples (Sacs Papier de France),
- emballages en carton plat et cartonnages (Fédération Française du Cartonnage),
- recyclage et réutilisation de la matière (Revipac, l'organisme de la filière au service de la fermeture de la boucle).

Au centre du cercle se tenaient les organisations transversales d'appui :

- Pro Carton (promotion des emballages en carton plat),
- Club MCAS (sécurité alimentaire et hygiène),
- Centre Technique du Papier (R&D, conseil, expertise).



L'information : des documents traitant de points d'actualité

Pour compléter l'information des visiteurs pendant le salon et au-delà, la filière a élaboré des documents de synthèse sur les thèmes suivants :

- la présentation des acteurs de la boucle,
- le système industriel de réutilisation de la matière (fonctionnement de la boucle),
- la gestion de la fin de vie des produits,
- la sécurité alimentaire,
- les indicateurs environnementaux de Cofepac,
- quelques réponses à des questions d'actualité consécutives au Grenelle Environnement (affichage environnemental, méthodologie ACV, biomatériaux).

Multipliez rendez-vous festifs ou informatifs

Chaque jour, des manifestations ont créé l'événement sur le stand.

- Remise des Étoiles de l'Ondulé et des "Jeunes Étoiles de l'Ondulé" primant les étudiants, organisées pour la 6^e année consécutive par l'Ondef et le FFC.
- Remise du Grand Prix Eurosac, qui est la Fédération Européenne des fabricants de sacs papier à grande contenance.
- Démonstration d'origami, mettant en valeur la souplesse des papiers d'emballages.
- Présentation de vêtements en papier et carton lors de plusieurs défilés de mode (stylisme : Philippe Model).
- Forum questions/réponses sur l'Analyse du Cycle de Vie des sacs boutique papier et plastique.
- Conférence de l'Ondef sur le thème « Emballage ondulé et environnement logistique ».

Des actions pédagogiques très différentes...

Emballage Papier-Carton en fête, édition 2008

Cette année encore, par leur action conjointe, le Comité Français de l'Emballage Papier Carton et Pro Carton ont permis à 10 000 enseignants des classes maternelles et primaire et à leurs élèves d'exprimer tout leur talent et leur imagination en explorant les potentialités du papier et du carton d'emballage. Au cours d'une journée nationale, ils étaient invités à venir chercher des chutes de production auprès des 200 fabricants français participant à l'opération. Et comme tous les ans, l'opération a été un véritable succès.



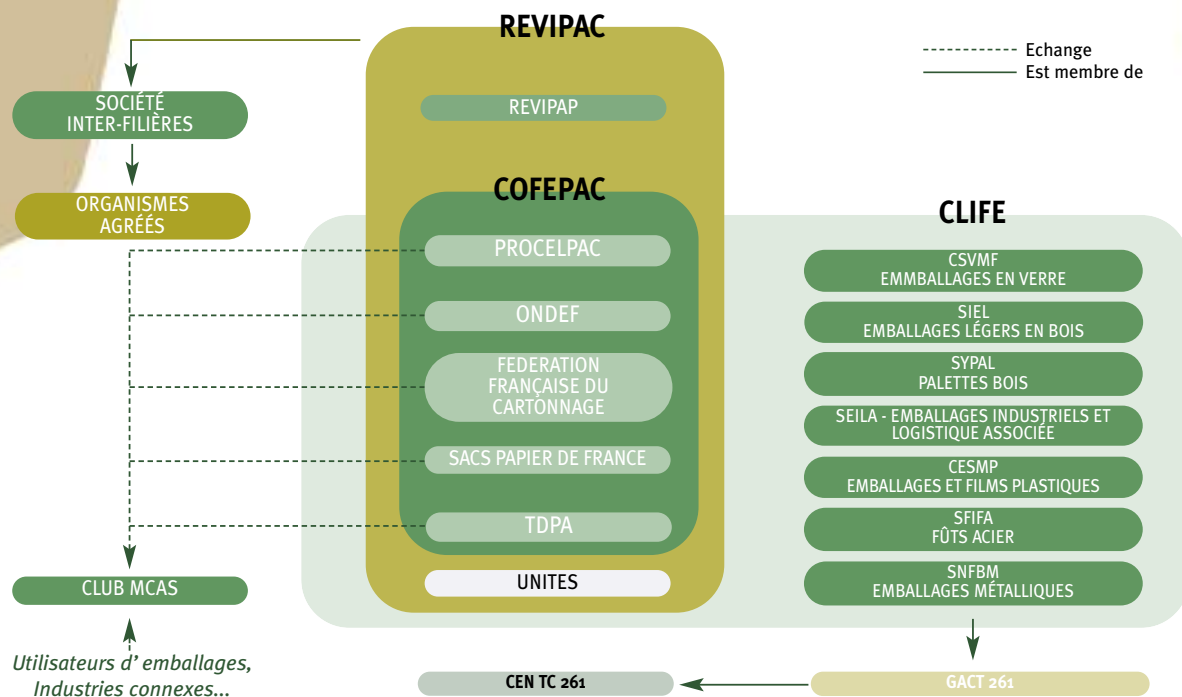
Les enfants ont également reçu des marque-pages à l'effigie du castor, la mascotte de l'opération. Cette opération, à la fois sympathique et pédagogique, permet d'adresser aux consommateurs en herbe un message ludique sur l'implication de la filière emballage papier-carton dans le développement durable.



Le Club MCAS a publié une 16^{ème} fiche Contact Alimentaire

Son thème : Halogénoanisoles et papiers-cartons destinés au contact avec les Aliments. Parmi les halogénoanisoles, on trouve les chloroanisoles, connus pour être responsables de l'altération des propriétés organoleptiques des aliments ou boissons (odeur intense de moisi) quand ils sont à leur contact par l'intermédiaire d'un emballage. Cette fiche complète la collection de fiches publiées par le Club MCAS. Un travail de synthèse similaire est en cours sur les colles et adhésifs.

Cofepac et le monde de l'emballage



Membres de COFEPAC

PROCELPAC

Groupement français des fabricants de matériaux d'emballage à base de cellulose.

ONDEF

L'emballage Ondulé de France.

SACS PAPIER DE FRANCE

Chambre syndicale des fabricants de sacs papier

FEDERATION FRANÇAISE DU CARTONNAGE

TDPA

Association Française des Transformateurs et Distributeurs de Papiers d'Emballage Alimentaire

REVIPAC

Groupement français des papetiers utilisateurs de papiers et cartons récupérés.

CLUB MCAS

Club "Matériaux pour Contact Alimentaire & Santé filière papier-carton". Synergies entre producteurs et transformateurs de papier-carton destinés au contact des aliments, des entreprises utilisatrices de ces produits, des fournisseurs de produits connexes...

CAP

Société regroupant les organismes de filières matériaux, en charge de la reprise-valorisation des emballages ménagers usagés. Ses actionnaires sont REVIPAC, VALORPLAST, France Aluminium Recyclage, Arcelor Packaging International, la Fédération des chambres syndicales des industries du verre. Elle gère les participations de ses actionnaires dans le capital d'Eco-Emballages SA.

ORGANISMES AGRÉÉS

Organisme agréé au sens du décret du 1er avril 1992, chargé de la reprise-valorisation des emballages ménagers usagés.

CLIFE

Comité de Liaison des Industries Françaises de l'Emballage.

GACT 261

Groupement des Associés au Comité Technique de Normalisation CEN TC 261.

Partenaires directs

REVIPAC

Association des membres de la filière emballage papier-carton, pour la reprise et la valorisation des emballages papier-carton usagés.

PROCELPAC
 154, boulevard Haussmann
 75008 Paris
 Tél. : 01 53 89 24 80
 Fax : 01 45 62 45 27
 www.procelpac.fr

ONDEF
 6, square de l'Opéra Louis
 Jovet
 75009 Paris
 Tél. : 01 42 68 01 94
 Fax : 01 42 68 01 93
 www.ondef.org

Sacs Papier de France
 42, rue Galilée
 75116 Paris
 Tél. : 01 47 23 75 52
 Fax : 01 47 23 67 53
 www.eurosac.org

TDPA
 42, rue Galilée
 75116 Paris
 Tél. : 01 47 23 75 52
 Fax : 01 47 23 67 53

Fédération Française du
 Cartonage
 4 - 6, rue Borromée
 75015 Paris
 Tél. : 01 45 44 13 37
 Fax : 01 45 48 44 74
 www.federation-cartonnage.org

COFEPAC

COMITÉ FRANÇAIS DE L'EMBALLAGE PAPIER CARTON

